

d'avantage à l'industrie minière de l'or". Elle est restée la pièce législative la plus avancée jusqu'à l'exploitation des forces hydrauliques en Nouvelle-Ecosse sous l'empire des lois de 1914, et elle continua par la suite sous forme de recherches en collaboration avec le Gouvernement fédéral jusqu'en 1919. C'est alors qu'en vertu de la loi sur la Commission de l'Energie Electrique fut créée la Commission Electrique de la Nouvelle-Ecosse. Bien qu'elle dispose de son propre service de recherches, certains autres travaux de recherches se poursuivent encore en Nouvelle-Ecosse sous la direction de l'autorité fédérale représentée par une branche du service des Forces Hydrauliques et Bureau Hydrométrique du Dominion avec lequel la Commission Electrique de la Nouvelle-Ecosse reste en relation étroite.

La Commission a pour première attribution de produire de l'énergie électrique par les moyens les plus économiques pouvant s'adapter de façon pratique aux circonstances. Ses opérations reposent sur un système de prix de revient et, bien qu'elle vende au détail à un grand nombre d'usagers, ce n'est pas sa politique d'envahir le marché de détail; elle vise plutôt à desservir les régions où il n'est pas pratique d'importer l'électricité d'autres sources. La loi de l'électrification rurale de 1937 a grandement facilité le service de détail et les habitants de diverses parties de la province en bénéficient pleinement.

L'exposé suivant fait voir les diverses exploitations ainsi que leur capacité initiale:—

Exploitation.	Début des opérations.	Capacité initiale.	Capacité en 1938.
		h. p.	h. p.
Réseau Mushamush.....	1921.....	800.....	1,030
Réseau St. Margaret.....	1922.....	10,700.....	15,820
Réseau Sheet Harbour—			
Chute Malay.....	1924.....	5,550.....	5,550
Chute Ruth.....	1925.....	6,290.....	6,290
District Musquodoboit Harbour.....	1937.....	32.....	32
Réseau Mersey—			
Original.....	1928.....	29,400.....	30,800
Chute Cowie.....	1938.....	10,200.....	10,200
Réseau Tusket.....	1929.....	3,000.....	3,000
Réseau Roseway.....	1930.....	560.....	585
Réseau Markland.....	1931.....	1,400.....	*
Réseau Antigonish.....	1931.....	†.....	—
Barrie Brook.....	1940.....	500.....	500
Réseau Canseau.....	1937.....	72.....	342

L'essor progressif indiqué plus haut frappe davantage à la lumière d'une comparaison entre les livraisons globales l'année terminée le 30 novembre 1939 (234,288,000 kWh) et celles de la première année des opérations qui sont de 192,000 kWh.

Les exploitations de la Commission se composent présentement de neuf réseaux possédant: 1,100 milles de lignes de transmission et de distribution desservant 22 usagers en gros et 3,300 usagers en détail; 16 usines génératrices avec une installation de 34 unités et d'une capacité totale de 76,200 h.p. Le réseau *Antigonish* ne génère pas d'électricité; il est alimenté par le réseau *Sheet Harbour*, mais deviendra réseau générateur lorsque l'exploitation de *Barrie Brook* entrera en opération. Il dessert *Antigonish* et autres endroits des comtés d'*Antigonish* et de *Guysborough*. Le réseau *Canseau* se compose d'un certain nombre de districts de distribution dans l'île du Cap-Breton et il est alimenté par des unités génératrices diesels sauf dans la région de *Mabou* qui achète son électricité des houillères d'*Inverness*. Les districts en opération sont: *St. Peter's*, *Chéticamp*, *Mabou*, *Port Hawkesbury*, l'île *Madame*, *Grande-Anse*, *Whycocomagh*, *Judique* et *Margaree*. Un câble sous-marin permet l'échange d'énergie entre les réseaux d'*Antigonish* et de *Canseau*. Le réseau *Mark-*

* Discontinué en octobre 1938.

† Réseau de distribution seulement.